

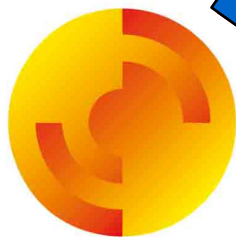


CMS

Centre Médico-Social
subrégional du Val d'Hérens
1982 Euseigne



Centre médico-social régional Valais-Hérens-Comthey



CENTRE MEDICO-SOCIAL SUBREGIONAL DU COTEAU
Arbaz
Ayent
Grimisuat
Savièse



cms

Région de Sion

Rapport d'activité 2018

TABLE DES MATIERES

1. Message du Président	Page 2
2. Message du Coordinateur	Page 3
3. Rapport de la commission du personnel	Page 4
4. Coordonnées des CMS	Page 5
5. Organigrammes	Pages 6 à 11
6. Dotation en personnel	Page 12
7. Aide et soins à domicile	Pages 13 à 14
8. Consultation parents-enfants	Page 15
9. Aide sociale	Page 16
10. Entraide bénévole	Pages 17 à 18
11. Service régional d'ergothérapie	Pages 19 à 20
12. Comptes	Pages 21 à 22

1. Message du président

L'annonce du départ de M. David Roux de la Direction du CMS de Sion et de la coordination des cinq CMS subrégionaux a résonné comme un coup de tonnerre. Lui qui nous avait habitué depuis son entrée en fonction en 2013 à tant d'entregent et à tant de diplomatie. Mais sans doute comme les grands sportifs, David Roux a préféré réorienter sa carrière, non seulement au moment où une opportunité se présentait à lui mais surtout au moment où le CMSR Sion-Hérens-Conthey avait atteint l'équilibre fonctionnel et organisationnel lui permettant de relever le défi de la régionalisation.

Il serait sans doute inconvenant en quelques lignes de faire l'éloge de M. David Roux, ou de dresser un bilan de ses réalisations, tant elles sont nombreuses et tant elles s'inscriront dans la pérennité. Le comité du CMSR retiendra de lui le soucis permanent des usagers et de la qualité des prestations, la rigueur et l'efficacité des procédures et des processus mis en place et la capacité à fédérer les cinq centres subrégionaux en une entité cohérente.

Le comité du CMS Sion-Hérens-Conthey exprime tous ses vœux de réussite professionnelle et personnelle à M. David Roux.

Sion, mai 2019

Le Président du CMSR Sion-Hérens-Conthey
Philippe Nendaz

2. Message du coordinateur

L'année 2018 du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey a été particulièrement marquée par l'intensification des travaux menés dans le cadre du projet de régionalisation. Les collaboratrices et collaborateurs des CMS subrégionaux ainsi que le comité de pilotage se sont fortement investis pour poser les bases de la future association régionale, harmoniser les procédures de travail et proposer une organisation à même de répondre aux nombreux défis que le CMS devra relever les années à venir.

Dans le domaine de l'aide et des soins à domicile, les enjeux majeurs en lien avec la forte augmentation de la population des plus de 65 ans sont connus et clairement mis en évidence dans la planification cantonale des soins de longue durée. Face à cette évolution, le rôle du CMS n'est pas uniquement de développer quantitativement son offre. Il s'agit aussi de repenser l'organisation de l'accompagnement à domicile et renforcer les compétences nécessaires pour répondre aux attentes et aux besoins de personnes présentant des problématiques de plus en plus complexes (maladies dégénératives, problématiques psychiques, etc.).

En ce qui concerne les prestations du service social, le volume d'activité est également en progression, même si l'évolution est globalement plus modérée que dans celui des soins à domicile. La thématique de la complexification des situations est également bien présente dans l'accompagnement social. Elle nécessite une attention et un investissement particulièrement importants des collaboratrices et collaborateurs des services sociaux pour le développement et la mise en œuvre des projets d'insertion sociale et professionnelle adaptés à chaque situation.

Le présent rapport illustre les tendances évoquées ci-dessus dans l'aide et les soins à domicile et dans l'aide sociale. Il présente également les évolutions constatées au cours des dernières années dans les autres domaines d'activité du CMS régional : la prévention et la promotion de la santé, l'entraide bénévole et l'ergothérapie.

L'action du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey s'inscrit aussi dans le cadre plus large de la mise en œuvre des politiques sociales et sanitaires menées par le canton. Afin de relever les défis évoqués ci-avant, le CMS peut aussi s'appuyer sur une collaboration étroite avec les autorités cantonales et communales compétentes. Dans ce contexte le rôle important du Groupement valaisan des CMS valaisan doit aussi être souligné. En tant qu'organisation faîtière, il facilite les collaborations entre CMS régionaux, les soutient dans plusieurs projets communs et renforce le positionnement des CMS au sein du réseau socio-sanitaire cantonal.

Sion, mai 2019

Le Coordinateur
Frédéric Pralong

3. Rapport de la commission du personnel

La commission du personnel a vu le jour début 2018, suite à une élection organisée dans les 5 centres médico-sociaux des districts de Sion, Hérens et Conthey. Dans sa composition actuelle, les 5 CMS et 5 corps de métiers sont représentés (administration, infirmier, ergothérapie, aide à domicile, social).

Chaque membre de la commission s'est présenté au personnel de son centre, a clarifié son rôle et a récolté des informations et préoccupations. La commission s'est réunie à 4 reprises dont 2 fois avec les chefs de centre. Deux membres de la commission du personnel ont pu participer à une formation proposée à toutes les commissions des CMS valaisans.

Le personnel a transmis des questions quant à l'organisation (natel de garde, heures de début et de fin d'activités, pauses...) et la prise en charge de certains frais. Il a été observé que l'organisation pouvait différer quelque peu d'un centre à un autre. Certains rappels ont été faits par les chefs de centres concernés afin d'appliquer au mieux les directives du groupement valaisan des CMS. Leur mise en pratique sera suivie. Les chefs de centre ont été informés des préoccupations du personnel quant à la régionalisation. Des réponses ont pu être données dans la newsletter n°6 de janvier 2019.

Les axes de travail envisagés pour 2019 sont la consultation de certains règlements existants, de documents en lien avec la régionalisation ainsi que la présentation de la commission aux nouveaux collaborateurs. Pascal Praz nous représentera dans la commission cantonale du personnel qui devrait se mettre sur pied courant d'année.

4. Coordonnées et adresses

4.1. Membres du Comité de direction du CMSR

Nom	Prénom	Fonction	Adresse	Localité
Nendaz	Philippe	Président CMSR et CMS Hérens	Rue du Vieux-Village 7	1987 Hérémente
Antonin	Alexandre	Directeur Caritas Valais	Rue de Loèche 19	1950 Sion
Chappot	Florian	Président CMS Sion	Av. de Tourbillon 62	1950 Sion
Eggs	Christian	Médecin		1983 Evolène
Fournier	Michel	Président CMS de Nendaz	Route de Coor 116	1996 Basse-Nendaz
Germanier	Christophe	Président CMS des Coteaux du Soleil	Route de Savoie 54	1975 St-Séverin
Solliard	Anne-Lise	Présidente CMS du Coteau	Rue de Saint-Germain 50	1965 Savièse
Roux	David	Coordinateur CMSR	Chemin des Perdrix 20	1950 Sion

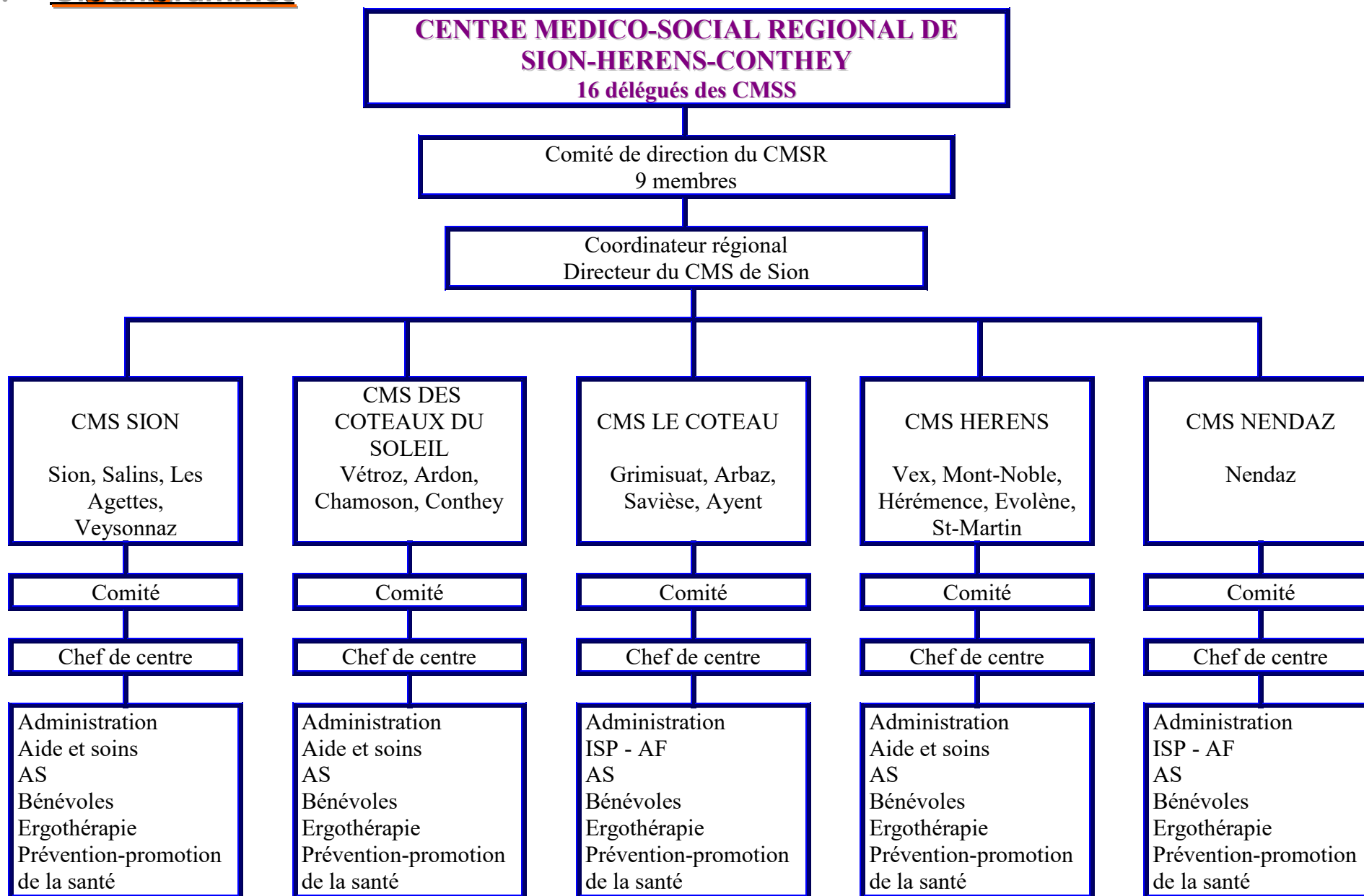
4.2. Responsables des CMS subrégionaux

Centre médico-social	Direction	Adresse	Domicile
CMS de Sion et environs	Roux David	Chemin des Perdrix 20	1950 Sion
CMS des Coteaux du Soleil	Comby Pascal	Rue du Collège 1	1963 Vétroz
CMS du Coteau	Beney Christophe	Rte de Savièse 3A	1971 Grimisuat
CMS du Val d'Hérens	Giannoni Claire-Lise	Rte Principale 4	1982 Euseigne
CMS de Nendaz	Fournier Freddy	Rte de Nendaz 365	1996 Basse-Nendaz

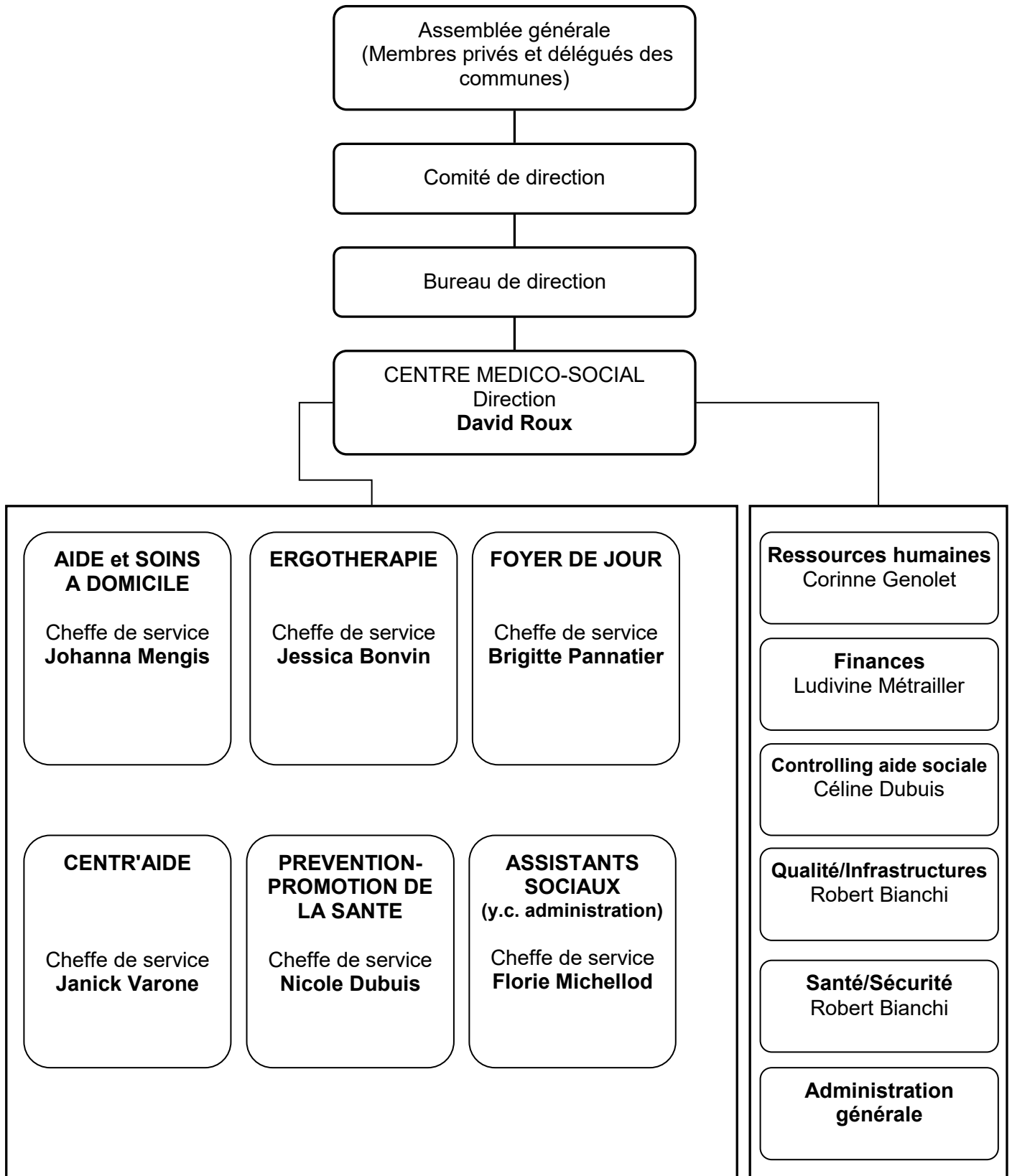
4.3. Coordonnées des CMS subrégionaux

Centre médico-social	Téléphone	Fax	E-mail
CMS de Sion et environs	027 / 324.19.00	027 / 324.14.88	cmsssion@cmsr-shc.ch
CMS des Coteaux du Soleil	027 / 345.37.00	027 / 345.37.02	cmssvetroz@cmsr-shc.ch
CMS du Coteau	027 / 399.28.10	027 / 399.28.11	cmsscoteau@cmsr-shc.ch
CMS du Val d'Hérens	027 / 281.12.91	027 / 281.12.33	cmssherens@cmsr-shc.ch
CMS de Nendaz	027 / 289.57.12	027 / 289.57.01	cmssnendaz@cmsr-shc.ch

5. Organigrammes



Organigramme Centre médico-social de Sion



Organigramme

Centre médico-social des Coteaux du Soleil

Assemblée générale
(Membres cotisants et délégués
des communes)

Comité

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Directeur
Pascal Comby
Assit. Direction
Nadia Hallaoui

AIDE et SOINS A DOMICILE

Cheffe de service

Janique Rittiner Balet

SERVICE SOCIAL

Cheffe de service

Céline Barras

ERGOTHERAPIE

Service régional

ADMINISTRATION

Responsable

Nadia Hallaoui

BENEVOLAT

Coordinatrice

Corine Broccard

PARENTS D'ACCUEIL

Coordinatrice

Alexia Torti

Organigramme Centre médico-social du Coteau

Assemblée générale
(Membres privés et délégués des communes)

Comité de direction

Bureau exécutif

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Direction
Christophe Beney

**AIDE ET SOINS A
DOMICILE**

Responsable

Nathalie Délèze

**ASSISTANTS
SOCIAUX et
SECRETARIAT
SERVICE SOCIAL**

Référente

Maud Theler

ADMINISTRATION

Responsable

**Marika Jaquier-
Herbelin**

BENEVOLAT

Evaluations ménage

Logistique

Responsable

Marion Liand

ERGOTHERAPIE

Service régional

Organigramme

Centre médico-social du Val d'Hérens

Assemblée générale
(Membres privés et délégués des communes)

Comité de direction

Bureau de direction

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Direction
Claire-Lise Giannoni

**AIDE ET SOINS A
DOMICILE**

Responsable

**Anaïs Cordelier-
Suze**

**ASSISTANTS
SOCIAUX**

Référente

Gladys Theytaz

ERGOTHERAPIE

Service régional

ADMINISTRATION

Responsable

**Claire-Lise
Giannoni**

BENEVOLAT

Responsable

**Claire-Lise
Giannoni**

Organigramme Centre médico-social de Nendaz

Assemblée générale
(Membres privés et délégués des communes)

Comité de direction

Bureau exécutif

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Direction
Freddy Fournier

**AIDE ET SOINS A
DOMICILE**

Responsable

**Pierre-Alain
Fournier**

**ASSISTANTS
SOCIAUX**

Responsable

Pascal Praz

ERGOTHERAPIE

Service régional

ADMINISTRATION

Responsable

Freddy Fournier

BENEVOLAT

Coordination et
gestion par
l'administration

6. Dotation en personnel du CMSR Sion-Hérens-Conthey de 2017 à 2018 (EFFECTIF REEL¹)

		Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Hérens	Nendaz	REGION 2018	REGION 2017
Infirmières	<i>Nbre de postes¹</i>	27.50	16.34	10.97	6.55	7.04	68.40	61.83
	<i>Nbre de personnes²</i>	56	32	24	16	17	145	126
ASSC, Aides familiale	<i>Nbre de postes¹</i>	30.82	9.78	7.07	3.63	3.39	54.69	55.39
	<i>Nbre de personnes²</i>	54	21	11	6	9	101	105
Auxiliaires ³	<i>Nbre de postes¹</i>	25.89	11.20	11.36	6.55	2.13	57.14	50.17
	<i>Nbre de personnes²</i>	51	27	23	14	8	123	118
Ass. sociaux	<i>Nbre de postes¹</i>	10.74	5.09	2.44	1.02	0.90	20.19	17.97
	<i>Nbre de personnes²</i>	17	9	5	2	2	35	38
Administration ⁴	<i>Nbre de postes¹</i>	19.45	5.33	4.02	1.88	0.60	31.28	27.35
	<i>Nbre de personnes²</i>	31	9	7	5	2	53	46
Autres domaines	<i>Nbre de postes¹</i>	2.19	0.43	0.15	0.11	0.15	3.03	2.92
	<i>Nbre de personnes²</i>	4	2	1	1	1	9	8
Coordination bénévole	<i>Nbre de postes¹</i>	1.60	0.59	0.22			2.41	2.25
	<i>Nbre de personnes²</i>	2	2	1			5	5
Ergothérapie	<i>Nbre de postes¹</i>	3.16					3.16	3.09
	<i>Nbre de personnes²</i>	6					6	5
TOTAUX 2018	<i>Nbre de postes</i>	121.34	48.76	36.23	19.74	14.21	240.29	
	<i>Nbre personnes</i>	221	102	72	44	39	475	
TOTAUX 2017	<i>Nbre de postes</i>	112.76	43.54	31.61	19.61	13.45		220.98
	<i>Nbre personnes</i>	204	106	62	46	33		451

¹L'effectif réel renseigne sur le volume d'activité effectif des collaborateurs durant l'année. Il correspond au taux d'activité du personnel selon contrat de travail, après déduction des absences et prise en compte du taux d'activité du personnel de remplacement engagé.

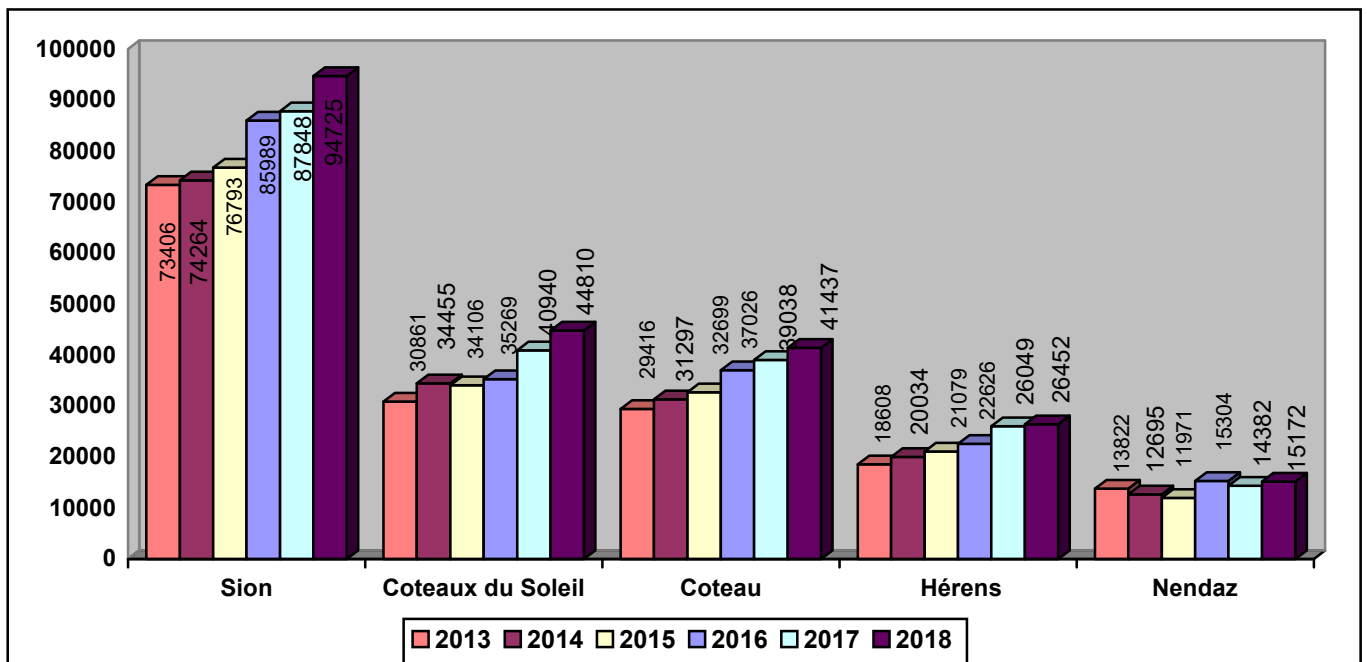
²Le nombre de personnes mentionnées comprend tous les employés ayant exercé une activité durant l'année, y compris les remplaçants.

³La dotation d'auxiliaires comprend les auxiliaires de vie, les auxiliaires de ménage, les apprentis ASSC, le personnel d'aide et soins en accompagnement et les auxiliaires de repas.

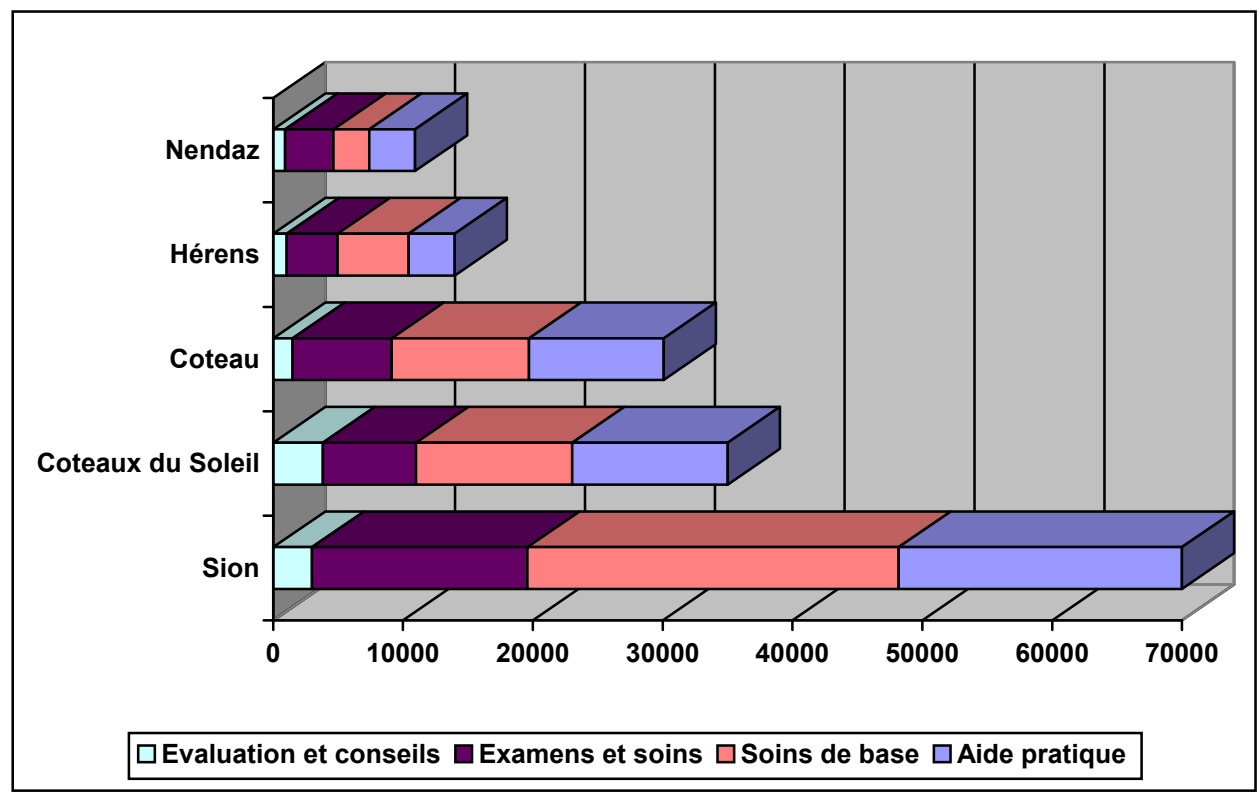
⁴La dotation d'administration comprend également l'administration du service social et les stagiaires MPC.

7. AIDE ET SOINS A DOMICILE

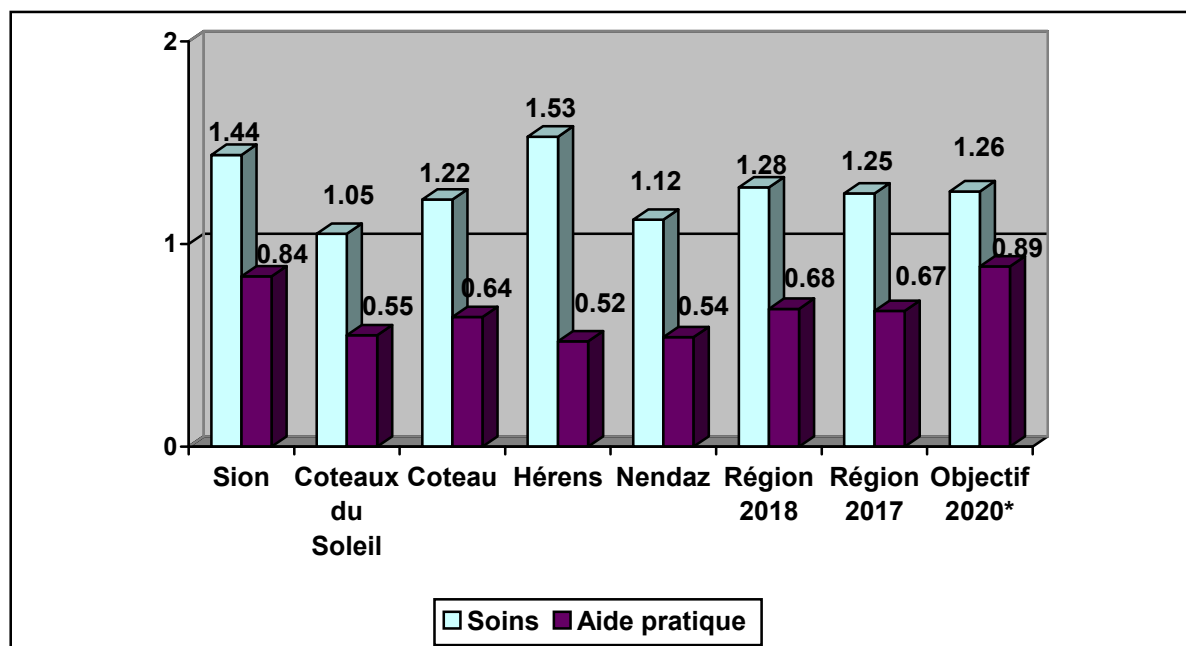
7.1. Nombre de visites effectuées par CMS



7.2. Heures facturées 2018



7.3. Heures d'aide et de soins par habitant en 2018

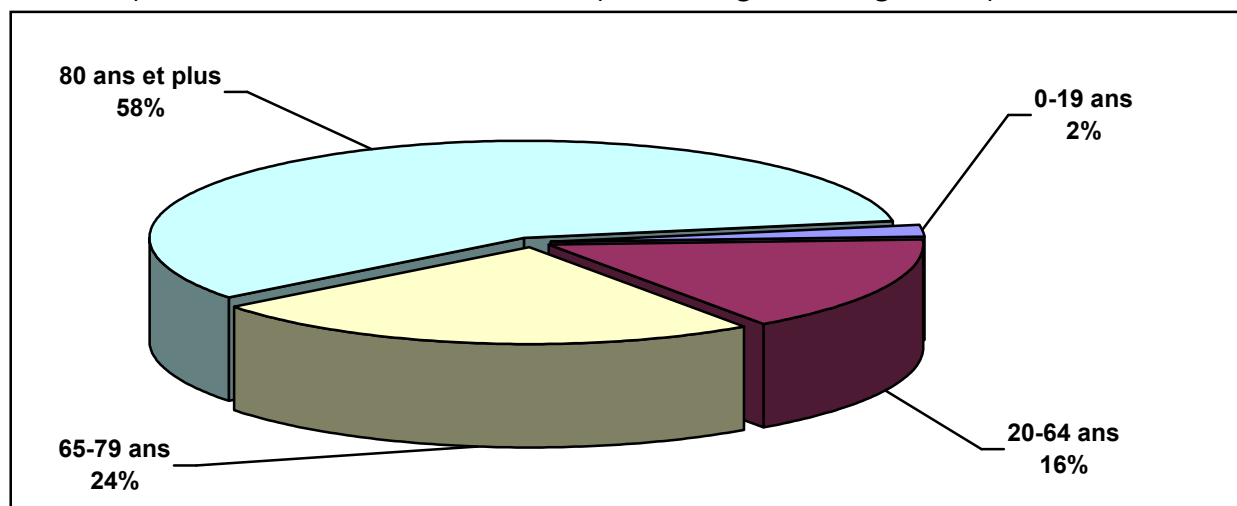


* Objectif fixé dans la planification cantonale des soins de longue durée

7.4. Situations suivies en 2018

	Nombre de situations	% de la population	Nbre d'heures moyen/an/situation
Sion	1514	4.30%	50.47
Coteaux du Soleil	644	2.94%	54.36
Coteau	580	3.59%	51.88
Hérens	322	4.73%	43.44
Nendaz	237	3.59%	46.13
REGION	3297	3.80%	50.48

7.5. Répartition du nombre d'heures par catégorie d'âge des patients



8. Consultations parents-enfants : Nombre de consultations et d'heures 2018

		Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Hérens	Nendaz	Total/moyenne
0 à 2 ans	Consultations	1429	1157	892	285	222	3985
	Nbre d'heures	1004	923	524	215	179	2845
Temps moyen par consultation en minutes		42	48	35	45	48	43
2 à 4 ans	Consultations	119	168	33	51	32	403
	Nbre d'heures	103	161	31	43	26	364
Temps moyen par consultation en minutes		52	58	56	51	49	54

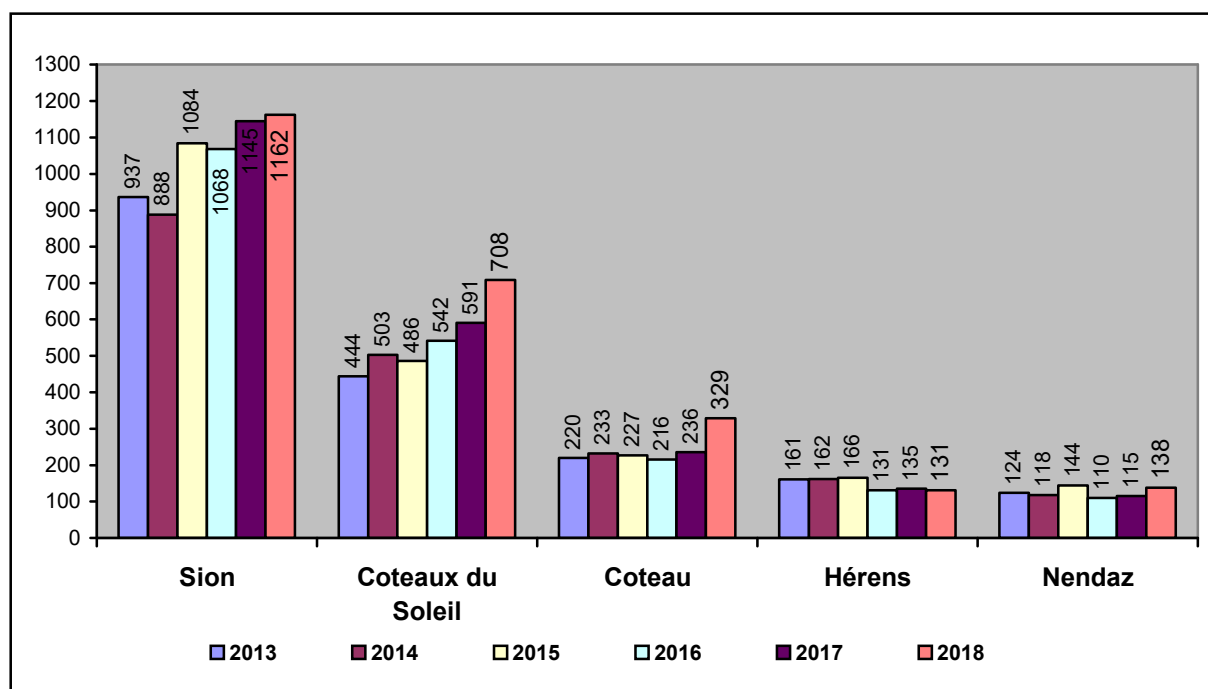
9. AIDE SOCIALE

9.1. Nombre de cas 2018

	Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Hérens	Nendaz	TOTAL
Nombre de cas	1162	708	329	131	138	2468
<i>dont dossiers aide sociale (LIAS)</i>	695	242	89	58	67	1151
<i>dont de dossiers non-financiers</i>	467	466	240	73	71	1317
<i>Nombre d'EPT AS*</i>	10.59	5.04	2.27	0.87	0.90	19.67
<i>Nbre d'EPT Administration</i>	7.58	1.15	0.7	0.2	0.3	9.93
Nbre d'EPT TOTAL	18.17	6.19	2.97	1.07	1.20	29.60
Nbre de dossiers financiers/EPT	38.25	39.10	29.97	54.35	55.83	38.89
% de la population ayant un dossier d'aide sociale financière	1.97%	1.11%	1%	0.85%	1.02%	1.33%

* après déduction des postes affectés aux mesures cantonales CII et LIAS-LEMC

9.2. Evolution du nombre de cas



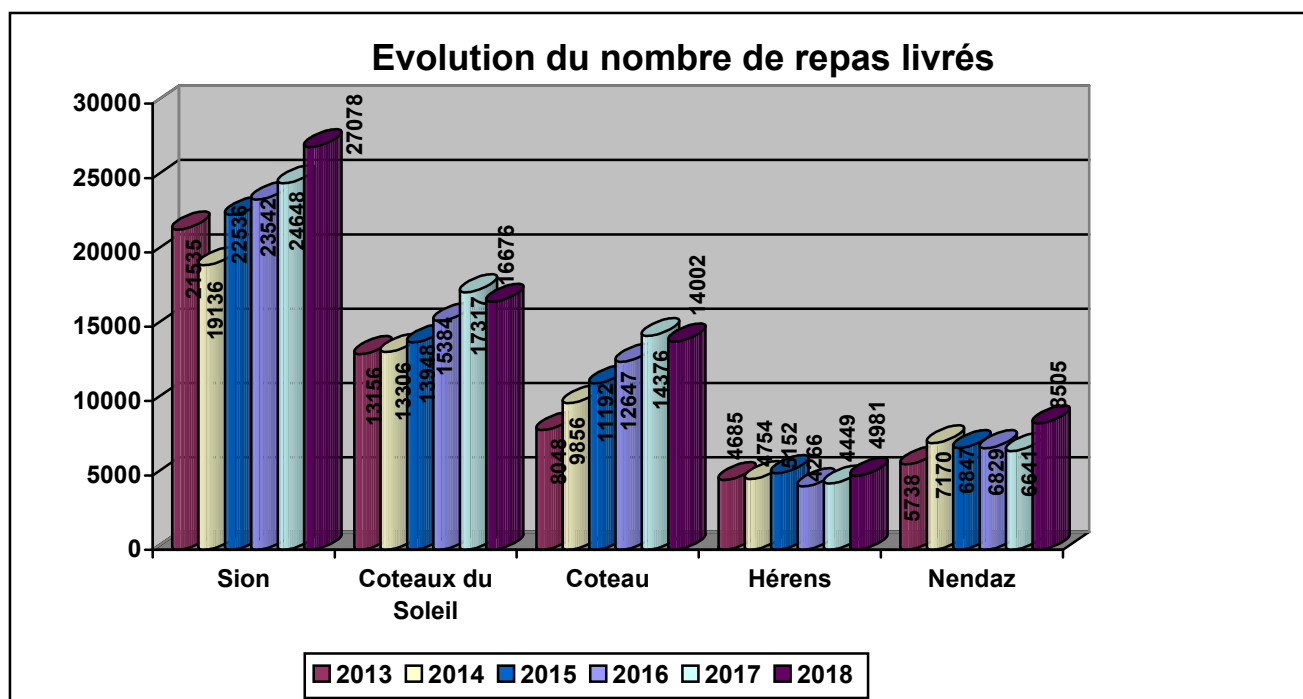
10. ENTRAIDE BENEVOLE

10.1. Repas à domicile, données 2018

	CMS Sion	CMS Coteaux du Soleil	CMS Coteau	CMS Hérens	CMS Nendaz
Nombre de bénéficiaires	227	131	150	66	62
Nombre de repas	27'078	16'676	14'002	4'981	8'505
Nbre de bénévoles	19*	32	58	45**	8
Prix des repas à domicile	12.-repas complet 7.50 demi-repas	12.50 repas complet 8.50 demi-repas	12.-	13.- repas complet 8.- demi-repas	12.-repas complet 8.- demi-repas
Défraiement des bénévoles	0.75/km	0.65/km	0.70/km	0.70/km	0.65/km
Repas préparés par	EMS, Eldora	Eldora / Le Temps de Vivre	EMS	EMS	Eldora
Subvention Loterie romande	10'476.50	8'319.70	4'972.95	2'006.75	3'654.10

* +4 livreurs professionnels à 10%

** + auxiliaires de livraison des repas à 14 %



10.2. Transports, volume d'activité 2018

	Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Hérens	Nendaz	TOTAL
Nombre de bénéficiaires	141	46	70	4	23	284
Nombre de transports	2496	415	1127	16	71	4125
Nbre de bénévoles	31	11	48	4	5	99

10.3. Accompagnement, visites

La plupart des CMS de la région assurent des accompagnements et des visites à domicile. En l'absence de statistiques fiables, il n'est pas judicieux de publier des chiffres dans ce rapport.

10.4. Remerciements

La lecture des chiffres figurant aux points précédents permet de constater la contribution essentielle des services bénévoles à l'action des professionnels des services médico-sociaux.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année, et exprimons notre reconnaissance pour leur disponibilité et leur dévouement.

11. Service régional d'ergothérapie

11.1. Introduction

Le service d'ergothérapie présente la particularité d'intervenir sur les 5 CMS de la région. Il est doté de 3.3 EPT répartis sur 5 collaboratrices.

Le service d'ergothérapie a prodigué à 190 personnes un total de 897 traitements à domicile, gardant ainsi un nombre d'interventions relativement proche de 2017 (901). Les principales demandes ont concerné l'aménagement et la sécurisation du domicile ainsi que l'amélioration de l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne, les déplacements ou les transferts. Les ergothérapeutes sont également intervenues pour des suivis de rééducation ou des positionnements principalement en lien avec des traitements ou des risques d'escarres.

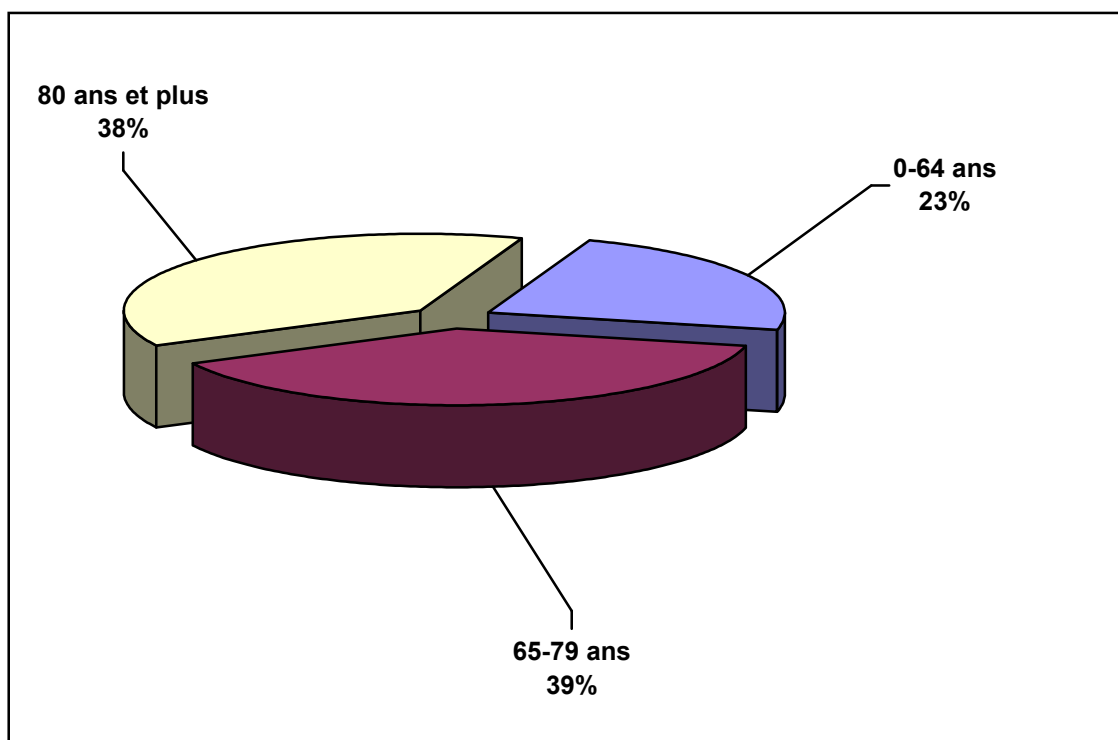
Le service est aussi intervenu pour des conseils d'aménagement de postes de travail et pour une formation de manutention et de prévention des maux de dos. Cette formation a également été donnée à des soignants (ASSC, ISP, AV...) et des aide-ménagères. De plus, des échanges ont eu lieu avec différentes structures d'appartements protégés qui ont amené à la mise sur pied d'un cours de prévention des chutes pour les résidents de la résidence « Les Crêtes » à Grimisuat et une collaboration lors de la construction et l'aménagement des nouveaux appartements Domino III de Sion.

Animée par la volonté de dynamiser ses échanges avec les différentes équipes des CMS subrégionaux et d'optimiser la collaboration pluridisciplinaire, le service régional d'ergothérapie poursuivra ses efforts en ce sens en 2019.

11.2. Répartition subrégionale de l'activité

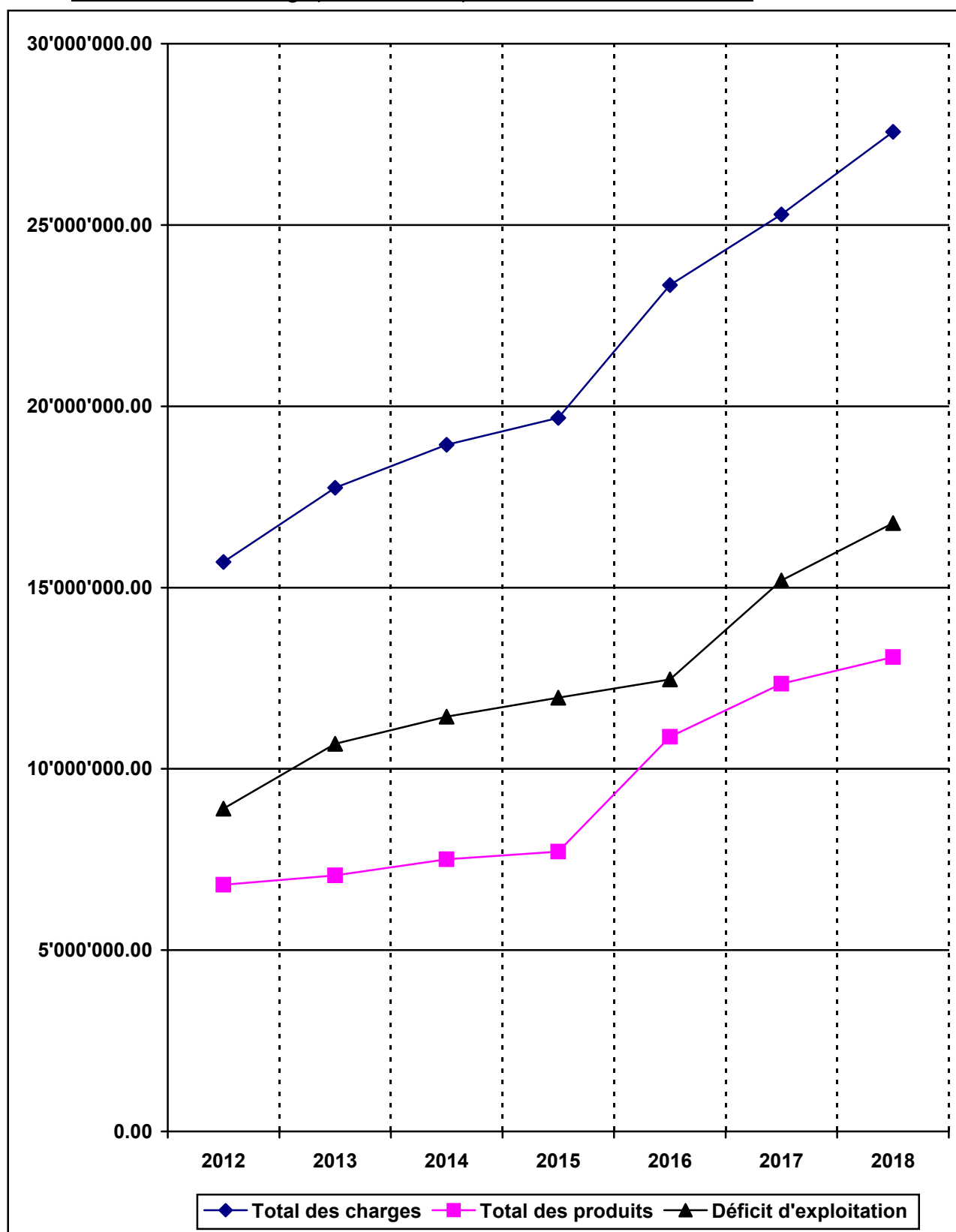
Nbre patients	Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Val d'Hérens	Nendaz	Total CMSR
2014	71	37	17	16	13	154
2015	69	47	20	21	8	165
2016	104	39	23	20	16	202
2017	89	47	16	29	9	190
2018	98	37	17	23	15	190

11.3. Répartition du nombre d'heures par catégorie d'âge des patients



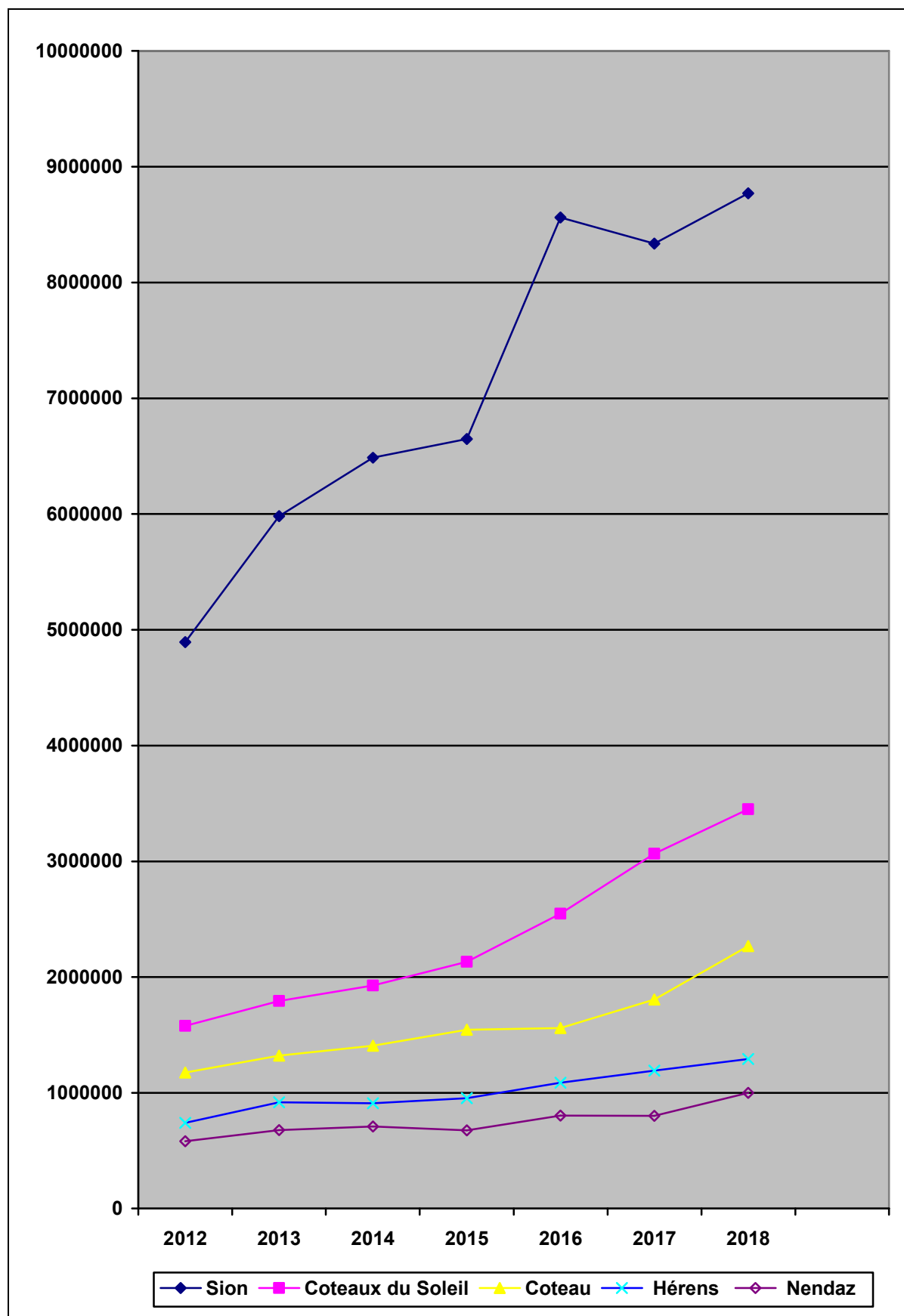
12. Comptes

12.1. Evolution chronologique des comptes consolidés du CMSR



N.B. Par souci de cohérence statistique, le déficit d'exploitation inclut les contributions résiduelles au coût des soins à charges des communes et du canton.

12.2. Evolution chronologique des déficits par CMS



N.B. Par souci de cohérence statistique, le déficit d'exploitation inclut les contributions résiduelles au coût des soins à charges des communes et du canton.